



Essonne TOUR U7 U9 - Tour N°1, 2 & 3

(01/01/2013 et après)

Compétition en individuel

Mercredi 16 Mars au Golf de Mennecy-Chevannes

Mercredi 30 Mars au Golf de Saint-Aubin

Mercredi 25 Mai au Golf du Coudray Montceaux

Règlement 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Les épreuves de l'Essonne Tour 2022 sont des compétitions organisées pour les jeunes des golfs de l'Essonne (à jour de leurs cotisations départementale & de Ligue)
Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être membre d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Être licencié(e) FFG 2022
- Voir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- U7 (7 ans et moins) : Né le 01/01/2015 et après Aucune limite d'index
- U9 (9 ans et moins) : Né le 01/01/2013 et après Aucune limite d'index

3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur leur Extranet :

Les dates limites d'inscription sont fixées aux mercredis minuit

9 mars pour le Tour 1, 23 Mars pour le Tour 2, 18 Mai pour le Tour 3

Les frais d'engagement, 10€ par joueur/joueuse par tour (y compris la finale), seront facturés par le Comité Départemental aux Associations Sportives

Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.

4 - REGLEMENT :

Cette compétition se déroule sur 3 tours

L'Essonne tour 2022 contribuera à étoffer le fichier des MSP

5 - FORMULE DE JEU

9 Trous StrokeFord BRUT (à 8 on relève la balle et on note 9), départs adaptés, et si possible en Shot Gun



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



Une série filles et une série garçons.

Distances de jeu préconisées : Filles et Garçons repères adaptés en fonction des parcours rencontrés

6 - CALENDRIER :

Mercredi 16 Mars au Golf de Mennecy Chevannes

Mercredi 30 Mars au Golf de Saint-Aubin

Mercredi 25 Mai au Golf du Coudray Montceaux

7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel sur chaque épreuve sera effectué en StrokeFord brut sur les 9 trous (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

A l'issue de chaque tour de qualification les résultats seront intégrés au fichier MSP 9Trous.

A l'issue de la Finale, les résultats seront intégrés au fichier MSP 18 Trous

8 - REMISE DES PRIX

Remise des PRIX : Il sera offert pour chaque tour :

1 Prix « Brut » pour la catégorie U 7 Garçons

1 Prix « Brut » pour la catégorie U 7 Filles

1 Prix « Brut » pour la catégorie U 9 Garçons

1 Prix « Brut » pour la catégorie U 9 Filles

9 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

L'utilisation d'un chariot électrique est interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

10 – Parents Cadets :

Autorisation de Parents/Cadets Laissez dans la mesure du possible les enfants jouer seuls.

11 - COMITE DE L'Essonne TOUR :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

Interdiction des appareils de mesure de distance pour les jeunes U21

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (jusqu'à U21), l'utilisation des appareils de mesure de distance (montre, GPS, télémètre, appli mobile...) n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation ne sera autorisée que lors de la partie de reconnaissance.